



AVIS D'ENQUÊTE

n° 3022

En application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Cossonay soumet à l'enquête publique le projet suivant.

La demande est de la compétence de la municipalité (M)

CAMAC 232'452

Au lieu-dit	: Chemin de Champ-Vionnet
Coordonnées nationales	: 2'528'575 / 1'163'645
Parcelle n°	: 739
ECA n°	: 1006
Propriétaire(s)	: Commune de Cossonay pour le cpte d'HYPROMAT Suisse SA
Auteur des plans	: Rosa Armanda DA COSTA, Route du Quart-Dessus 14, 1789 Lugnorre
Affectation	: Zone d'Activités artisanales A
Note au recensement architectural	: 4
Objet de l'enquête	: Démolition de la station de lavage pour véhicules automobiles
Dérogation requise	: -
Abattage d'arbre ou haie	: -
Degré de sensibilité au bruit	: III

Le dossier peut être consulté du :

19 juillet 2024 au 19 août 2024

Au Service Technique Communal, Rue Neuve 1, pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous au 021 863 22 00, il est aussi possible de consulter les plans sur le site internet communal

MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

La Vice-présidente

La Secrétaire

F. Texier-Claessens



B. Barraz

Cossonay, le 10 juillet 2024

Service Technique de Cossonay

COMMUNE DE COSSONAY

PLAN 2019

Coordonnées moyennes : 2'528'575 / 1'163'645

Propriétaire : Cossonay la Commune

Maître de l'ouvrage : Hypromat Suisse SA

DESIGNATION CADASTRALE

Parcelle n° 739 - "Champ Vionnet"

Bâtiment industriel n° 1006

Jardin

25 m²

1'779 m²

1'804 m²

SERVITUDE

2020/6084

Canalisation(s) : Conduites d'eau

MENTION

2021/9962

Mensuration en cours

Propriétaires voisins :

- Parcelle 254 ROSSET Cécile et COEYTAUX Danielle
Parcelle 510 PIDOUX Sébastien et Anne
Parcelle 647 Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA
Parcelle 665 CORNU Alain et Bernadette
Parcelle 740 ROSSIER André

Zone d'activités artisanales A selon PGA du 16.05.2014 / Zone d'activités économiques 15 LAT selon PACom en cours de procédure

PAC Venoge n° 284 – périmètre 4

Secteur ũB de protection des eaux / Degré III de sensibilité au bruit

Pas de note au recensement architectural

----- Limite des constructions selon l'article 36 de la loi sur les routes

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE

Démolition de la station de lavage autos (bâtiment ECA n° 1006 avec son couvert)

Soumis à l'enquête publique du 19.07.2024 au 19.08.2024
au Service technique de Cossonay



Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE DEMOLIR

Sébastien Hämmerli / Inés Sancho Dupraz

Ingénieurs géomètres brevetés



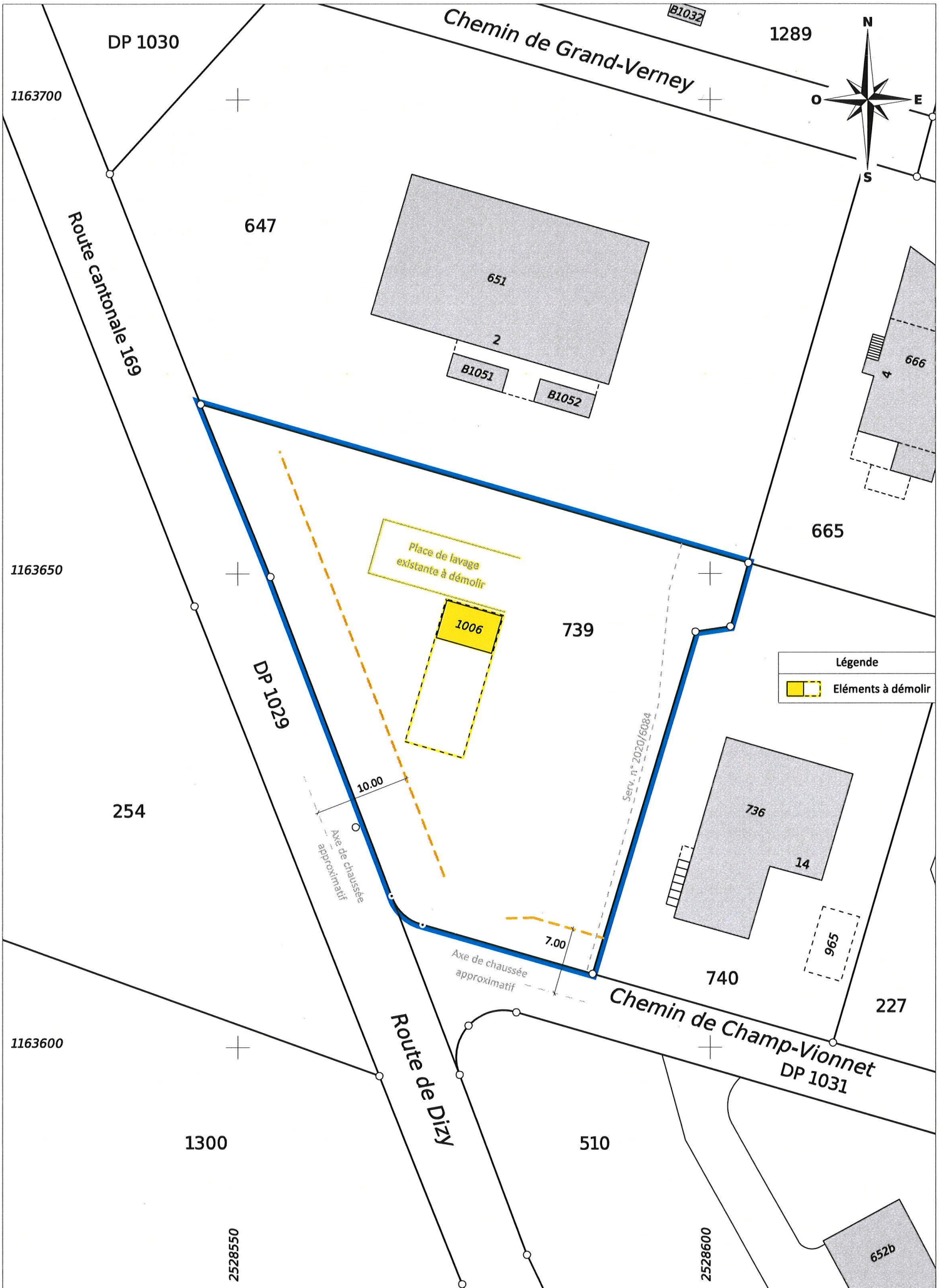
Succ. de Courdesse & Associés SA
Prieuré 4 | CP 50 | 1304 Cossonay
tél 021 863 11 30 | cossonay@alpha-geo.ch
www.alpha-geo.ch

Le propriétaire :

Le maître de l'ouvrage :

HYPROMAT SUISSE SA
Rue du Tombet 24a
134 PESEUX

Cossonay, le 7 mars 2024



ALPHA-GEO - Ingénieurs et Géomètres SA

DT n° 5477-268 - Cossonay, le 7 mars 2024

1:500

Mensuration graphique numérisée
Source : Géodonnées Etat de Vaud du 23/01/2024